



RESSOURCES HUMAINES

Généraliste en assurances sociales

Certificat SECLAusanne

***Équité dans le texte :** Par souci de lisibilité, nous avons fait le choix de formuler ce document au masculin. Bien entendu, il se réfère aussi bien aux femmes qu'aux hommes.*



Objectifs et perspectives professionnelles

Ce cours est axé sur une approche pragmatique du système suisse des assurances sociales. Il permet de :

- Comprendre le fonctionnement des assurances sociales
- Maîtriser le système des trois piliers, fondement du système des assurances sociales suisses
- Pouvoir conseiller des personnes sur ce sujet

Il se destine à toute personne qui est en relation avec la gestion du personnel ou exerçant une activité nécessitant des connaissances particulières du domaine.

Contenu

Les principes d'assurances en Suisse et ses liens avec les accords bilatéraux

Loi sur l'assurance vieillesse et survivants (AVS)

Loi sur l'assurance invalidité (AI)

Loi sur la prévoyance professionnelle (LPP)

Loi sur l'assurance chômage (AC)

Loi sur l'assurance perte de gain et les prestations complémentaires

Les principes d'allocation familiale et le soutien aux familles

Loi sur l'assurance maladie

Loi sur l'assurance accident

Notions en assurances privées

Les sources d'information sur les assurances sociales

Titre obtenu

Certificat SECLAusanne de généraliste en assurances sociales

Conditions d'admission

Une pratique professionnelle de un à deux ans est souhaitée

Horaires et Durée

Le jeudi soir, de 18h15 à 21h30, durant quatre mois.



Lieu des cours

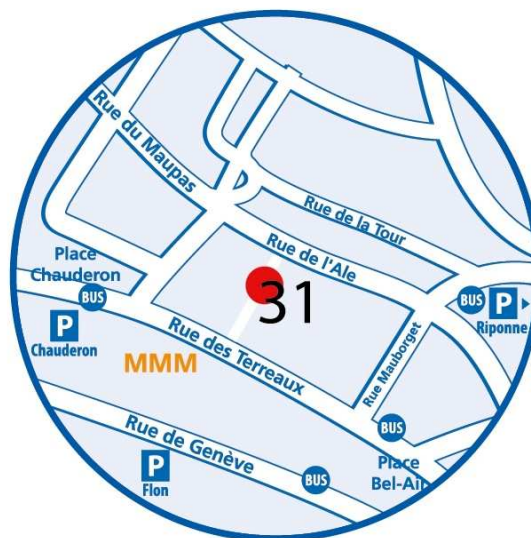
Centre de formation de la SECLAusanne

Rue de l'Ale 31 à Lausanne

En bus : arrêts « Chauderon » ou « Bel-Air »

Métro : M2 – arrêt Flon / Riponne

Parkings : Métropole 2000 / Riponne / Flon /
Montbenon / du Centre



Tarif¹

Tarif membre² (polycopiés compris)	1 x Fr. 1'370.-	3 x Fr. 457.-	5 x Fr. 274.-
Tarif non-membre (polycopiés compris)	1 x Fr. 1'590.-	3 x Fr. 530.-	5 x Fr. 318.-

Supports de cours

L'ouvrage de référence pour cette formation est :
DOSSIER Assurances sociales 2010 (19^{ème} édition),
éditions Keiser Verlag (www.keiserverlag.ch)

Les étudiants doivent se procurer ce livre avant le
début de la formation.

Organisation des cours

SECFormation Lausanne, Rue Centrale 6, 1003 Lausanne

Contact : Monsieur Matthieu de Morsier

Tél. : 021 312 93 47 – Fax.: 021 320 99 35 – e-mail : formation@seclausanne.ch.

Notre site internet : www.seclausanne.ch.

Organisation des examens

Les examens sont organisés par la SECLAusanne (voir coordonnées ci-dessus).

¹ Sous réserve de modifications

² Voir conditions d'adhésion sur www.seclausanne.ch.



Notre association professionnelle

La SECLAusanne est une section de la Société suisse des employés de commerce (www.secsuisse.ch), la plus grande association professionnelle en Suisse pour le secteur tertiaire.

Fondée en 1885, notre section est la plus grande de Romandie, avec environ 1'400 membres. Au travers de nos différentes activités, nous voulons être présents tout au long de votre carrière professionnelle en mettant à votre service nos compétences :

- une connaissance parfaite du marché du travail.
- les qualités d'écoute propres à une institution «de proximité».
- une expertise reconnue dans la gestion de carrière (orientation, bilan, placement).
- le savoir-faire nécessaire pour concevoir des formations supérieures et des formations continues répondant au plus près aux demandes des employeurs.
- des services exclusifs et des rabais substantiels sur certaines prestations, offerts à nos membres.

La cotisation annuelle de l'association professionnelle est de Fr. 160.- (ou Fr. 110.- pour les jeunes de moins de 25 ans). Le bulletin d'adhésion et les statuts peuvent être téléchargés sur notre site internet (www.seclausanne.ch) ou obtenus auprès de notre secrétariat (voir coordonnées au paragraphe concerné).



Certificat de généraliste en assurances sociales

FORMULE D'INSCRIPTION

COORDONNÉES DE L'ÉTUDIANT (compléter en majuscule SVP !)

Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

NPA + Ville : _____ E-Mail : _____

Date de naissance : _____ Natel : _____

Tél. privé : _____ Tél. prof. : _____

Membre SEC : oui non Demande d'admission SEC : oui non

Session : Mars 2011	<i>Mode de paiement : merci de cocher la formule souhaitée¹</i>		
Tarif membre² (polycopiés compris)	<input type="checkbox"/> 1 x Fr. 1'370.-	<input type="checkbox"/> 3 x Fr. 457.-	<input type="checkbox"/> 5 x Fr. 274.-
Tarif non-membre (polycopiés compris)	<input type="checkbox"/> 1 x Fr. 1'590.-	<input type="checkbox"/> 3 x Fr. 530.-	<input type="checkbox"/> 5 x Fr. 318.-

ADRESSE DE FACTURATION

même que l'étudiant autre adresse (à indiquer ci-dessous) :

Société : _____ Adresse : _____

Nom : _____ NPA : _____

Prénom : _____ Localité : _____

Par sa signature, l'étudiant-e confirme qu'il/elle a pris connaissance des conditions générales mentionnées à la page suivante et qu'il/elle les accepte.

Lieu et date : _____ Signature : _____

Par quel biais avez-vous pris connaissance de nos formations ?

votre entreprise une connaissance Internet
 les annonces/la presse l'orientation professionnelle autre : _____

Financement de l'écolage

personnel par l'entreprise partiellement par l'entreprise

Formulaire d'inscription – page 1 / 2

¹ Le fractionnement de paiement n'est appliqué que si la facturation est envoyée à l'étudiant personnellement.

² Voir conditions d'adhésion sur www.seclausanne.ch.



CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

1. L'écolage doit être payé selon les échéances indiquées sur les factures reçues.
2. La présente formule d'inscription vaut reconnaissance de dettes, selon l'art. 82 LP.
3. Tout désistement avant le début des cours ou arrêt pendant la formation doit être porté à la connaissance du secrétariat par écrit.
4. En cas de désistement avant le début du cours, des frais seront facturés. Ils correspondent à 10% (si 30 jours ou plus avant le début) ou 25% du montant total de l'écolage (de 29 à 1 jour avant le début).
5. Lorsqu'une formation a débuté, aucun remboursement n'est accordé et le montant total du cours est exigé en cas d'arrêt en cours de formation.
6. La formation débute avec un nombre minimum de 12 participants. De plus, afin d'assurer un enseignement de qualité, le nombre de places est limité. Dès lors, nous sommes dans l'obligation de prendre en considération les inscriptions dans leur ordre d'arrivée. Les personnes suivant la totalité de la formation ont priorité sur les personnes ne suivant la formation que partiellement.
7. La finance d'inscriptions des examens externes n'est pas comprise dans le prix. Il est de la responsabilité des participants de s'inscrire aux sessions d'examen intermédiaires ou final.
8. Le for juridique est Lausanne.



PHOTO

CURRICULUM VITAE

<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur	Date de naissance : _____
Prénom : _____	Nom : _____	
Adresse : _____ _____		
Tél. portable : _____	Tél. prof : _____	
E-mail : _____		

CHECK-LIST DES DOCUMENTS FOURNIS POUR LA VALIDATION :

- Formulaire du CV rempli et signé
- Copies du(des) diplôme(s), certificat(s) de formation
- Copies des certificats des employeurs précédents
- Une photo récente



FORMATION DE BASE

- Sans formation CFC de _____ Maturité : _____
- Diplôme d'une école privée
- Autre _____

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (de la plus récente à la plus ancienne)

De _____ à _____ Employeur (lieu) _____
Fonction exercée _____

De _____ à _____ Employeur (lieu) _____
Fonction exercée _____

De _____ à _____ Employeur (lieu) _____
Fonction exercée _____

De _____ à _____ Employeur (lieu) _____
Fonction exercée _____

LANGUES

Langue maternelle _____

Langues étrangères (+ mention niveau)

PERFECTIONNEMENTS

Type de formation

Lieu et durée _____ Titre obtenu _____

Type de formation

Lieu et durée _____ Titre obtenu _____

Lieu et date _____ Signature _____